

Pour le compte de la Municipalité de GIEN, veuillez trouver ci après nos réflexions, conclusions :

Les débats organisés dans notre proche environnement, Nièvre, Cher et Loiret, laissent apparaître que deux tracés retiennent l'adhésion des participants : Médian et Ouest.

Pour le tracé Médian les villes de Nevers, Vichy et Clermont-Ferrand verraient un temps de trajet plus court de quelques minutes comparé au tracé Ouest. Le nombre de trains TGV, A/R, au quotidien, pour les villes citées serait supérieur aux prévisions de trafic proposé par le tracé Ouest.

Pour le tracé Ouest les villes d'Orléans, Blois, Vierzon, Bourges et Châteauroux verraient le temps de trajet plus court de quelques minutes par rapport au temps de trajet du tracé Médian. La fréquence de trains TGV, A/R, au quotidien, pour ces cinq villes énumérées serait identique à celle permise par le tracé Médian.

Lors des débats de décembre, un élément nouveau est apparu, concernant le tracé Médian. Celui-ci offrirait une possibilité de raccordement avec la ligne existante, Inter Cités Paris Nevers, à partir de GIEN. Le retour sur la ligne LGV Médian se faisant après NEVERS. Ce point intéressant ô combien notre territoire du Sud Est Loiret, mais aussi le Nord de la Nièvre offre une possibilité de trois TGV, A/R, par jour. Qu'ils soient en complément des Trains Inter Cités ou en substitution de trois d'entre eux, cela serait un plus très important pour diminuer les temps de transport de nos résidents, clients du transport ferroviaire. Personne ne demande la création d'une gare TGV à GIEN.

Devant ces deux choix possibles, tracé Médian et Ouest, le Conseil Général du Loiret n'a pu se départager lors du vote dédié. Egalité parfaite exprimée.

Pour les citoyens résidents du Loiret qui espèrent un aménagement de leur territoire le plus conforme à leurs besoins, le tracé Médian est celui qui sert l'intérêt général. L'Est et l'Ouest du Loiret seraient ainsi desservis. Chacun aurait une fréquence de TGV conforme aux besoins de la clientèle des villes ou agglomérations traversées. Nous attirons donc votre attention sur le double intérêt du tracé Médian servant un aménagement du territoire, réfléchi, équilibré, utile à tous.

Les acteurs politiques et économiques de l'Agglomération Orléanaise ont-ils bien évalué la difficulté de passage d'un LGV dans un secteur dense très urbanisé et industrialisé ? Les nuisances en zone urbaine et les impacts sur l'environnement et les infrastructures existants seraient colossaux. Le passage, même sur une courte distance, sur le réseau

existant à Orléans semble annoncé, mais à notre avis impossible à tenir; ceci ne pouvant se superposer au trafic dense déjà existant.

L'impact des tracés Médian et Ouest sur le milieu agricole nous semble identique. L'emprise, la reconstitution des milieux humides ou autres seront bien les mêmes que l'on traverse le Loiret par le tracé Médian ou Ouest. Nous pensons que les arguments développés par les représentants de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, préférence au tracé Ouest, ne sont pas recevables et ne doivent pas pénaliser l'Est du Loiret.

En termes d'impact environnemental il nous semble irraisonnable et dommageable pour la nature de vouloir traverser les 70 Km du territoire solognot. En fait, le plus grand territoire Européen classé NATURA 2000. Nous avons appris lors des réunions du Débat Public que faire se côtoyer une autoroute existante (A71) et une ligne LGV était quasi impossible. Sur la traversée de la Sologne, nous imaginons mal une trouée de 70 km dotée de 2 fois 70 km de clôture, séparant les forêts et les zones humides existantes. Un véritable massacre écologique.

Sur le plan économique la tracé Médian nous a été présenté comme étant le moins coûteux. Un autre point hyper important annoncé par RFF, une attractivité clientèle plus importante que celles des autres tracés. En ces temps où les finances publiques, Etat et Collectivités sont fragiles, il semble indispensable de réaliser des investissements offrant un moindre coût. Assurant ainsi un retour sur investissement profitable au plus grand nombre de citoyens contribuables.

Voici ainsi résumés les analyses, réflexions et arguments que je souhaite porter à votre connaissance, afin de contribuer à la pluralité constructive du Débat Public en cours.

Jean Pierre HURTIGER

Maire de GIEN, Vice Président du Conseil Général du LOIRET.